

2A² Carte Communale

Commune de Chelan

Zonage réglementaire - Partie Sud

Cadastre

- Bâti
- Parcelle
- Subdivision fiscale

Zonage réglementaire

- ZC2 : Zone constructible sous réserve des équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8, R. 111-13 et L. 111-4)
- ZA2 : Zone constructible à usage d'activités sous réserve d'équipements (R. 111-5, R. 111-6, R. 111-8 à R. 111-13, L. 111-4)
- ZN : Zone Naturelle
- ZNi : Zone Naturelle inondable (PSS/CI2D) (R. 111-2)

Enquête Publique
du 30/04/2011 au 30/05/2011

Approbation par
le conseil municipal
le 23/06/2011

Approbation par
le Préfet

Signature du Maire

Signature du Préfet

Charte graphique : DDT 32
Sources : SIG CARTO2®
Projection : NTF Lambert III Zone
1 : 5 000
Cotation : Les cotes en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert III Zone et en rouge aux coordonnées métriques du Lambert III Zone

